



Le Syndicat par excellence !

SNALC AIX-MARSEILLE

393, Chemin Saint Donat, 84380 MAZAN

☎ : 09 51 52 98 08

E-mail : tresorier.am@snalc.org

www.snalc.org



Flashez sur nous →

Cher(e) Collègue,

Le congrès académique annuel du **SNALC AIX-MARSEILLE** aura lieu cette année **le Mardi 19 mars 2019** au *Restaurant LE PESCADOR à l'Isle sur la Sorgue*, poumon vert de la Venise Comtadine, en bord de rivière - lieu dit « le Partage des eaux » (**accès et stationnement facile ; cf. plan au verso**).

Dans ce cadre d'exception propice à la sérénité, nous vous proposons de participer à notre **Congrès d'élection** ; Sont invités :

- Monsieur **Toufic KAYAL**, Vice-Président National, grand spécialiste – entre autres - des mouvements de mutation ; Il pourra faire un point sur le projet de fusion à venir des académies et leurs éventuelles conséquences.
- Monsieur **Frédéric ELEUCHE**, Secrétaire National des Personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, et véritable « Mémoire vivante » des textes de lois, droits et obligations des Fonctionnaires ! Il aura plaisir à répondre à toutes vos interrogations touchant au quotidien de notre métier et à l'exercice de nos fonctions.

Ce congrès sera l'occasion de nous rencontrer en toute convivialité et d'échanger nos idées de façon fructueuse...

APPEL DE CANDIDATURE

Seront à élire, à l'occasion de ce Congrès : un(e) président(e), un(e) secrétaire, un(e) trésorier(e), et autres membres du Bureau académique.

→ Les **candidatures sont individuelles et adressées par écrit au président en exercice au moins 8 jours avant le congrès (cachet de la poste faisant foi)**.

Le vote direct est la règle. Le vote par procuration est interdit.

CONVOCAION

Afin d'éviter certains abus, la liste d'émargement peut être communiquée aux services du Rectorat

L'invitation jointe vaut autorisation d'absence (vous n'avez pas obligation de remplacer vos cours !).

Pour bénéficier de cette autorisation d'absence vous devez être à jour de cotisation à la date du congrès.

➤ **Pensez à remettre la convocation à votre chef d'établissement au moins huit jours avant la date du congrès.**

ORDRE DU JOUR

9 h 00 : Viennoiseries, jus d'orange fraîchement pressé, et café d'accueil vous sont offerts !

Au cours de cette journée, nous traiterons les sujets suivants (« Pause méridienne » incluse !)

- Mot du Président académique ;
- Rapport d'activités ;
- Présentation des élu(e)s aux différentes commissions paritaires ;
- Rapport financier ;
- Elections ;
- Intervention des différents invités ;
- Questions diverses.

REPAS

Pour ceux qui le désirent, nous pouvons nous retrouver autour d'un déjeuner chaleureux sur le lieu même du Congrès (Terrasse ombragée, Cuisine d'inspiration provençale à la fois simple et goûteuse) pour **20 € (vin et café compris)** :

PENSEZ A NOUS RETOURNER LE COUPON DE RESERVATION JOINT SANS PLUS TARDER !

PLAN D'ACCES

